

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 11.10.2022

CERTIFICATS MEDICAUX

ROBIN Jean-Yves : certificat médical de contre- indication à l'arbitrage du 29.09.2022 au 14.11.2022

BLANC Denis : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 04.10.2022 au 16.10.2022.

DUTHION Vincent : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 05.10.2022 au 19.10.2022.

KRIMOU Abdeltif : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 10.10.2022 au 17.10.2022.

COURRIERS ARBITRES

POULENARD MATTHIEU : accord pour doubler le week-end.

TAHIR Fares : accord pour doubler le week-end.

GUGLIELMI Claude : accord pour doubler le week-end.

MASSIA Patrice : courrier reçu. Réponse sera faite.

SABIN Christophe : réponse faite.

COURRIERS CLUBS

A S HAUTECOURT ROMANECHÉ : demande d'arbitre officiel pour le match du 16.10.2022 D4 Poule Z INJOUX GENISSIAT / HAUTECOURT 2.

C S LAGNIEU : demande d'arbitre officiel pour le match U 15 D2 du 16.10.2022 Poule A LAGNIEU / BELLEY.

U S VAUX EN BUGÉY : courrier reçu.

BOURG SUD : courrier reçu.

DIVERS

LES DEMANDES D'ARBITRE OFFICIEL DOIVENT ETRE IMPERATIVEMENT ETRE ADRESSEES AU DISTRICT VIA LA MESSAGERIE DU CLUB.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

FORMATION INITIALE ARBITRE

La première formation initiale pour devenir arbitre officiel organisée par le District de l'Ain, sera organisée sur les dates suivantes (présence obligatoire sur les 3 jours) :

- Samedi 29 Octobre sur la journée
- Dimanche 30 Octobre sur la journée
- Mardi 1er Novembre sur la journée (examens théorique et pratique)

Les inscriptions sont à effectuer sur le lien suivant afin de compléter le dossier de candidature.

<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

Tu es passionné de football ? Tu es sportif ? Tu veux devenir un directeur du jeu ? Inscris-toi dès maintenant

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Merci aux clubs de VALSERHONE FOOT, FC BRESSANS, ESB MARBOZ, US FEILLENES, CS BELLEY et FC MAS RILLIER pour l'organisation des formations d'arbitres semi-officiels sur ce début de saison.

Une dernière formation aura lieu durant le mois de Décembre, sur le club de l'US DOMBES (date communiquée courant Novembre)

Nous rappelons que pour participer à celle-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2022/2023 et avoir une aptitude médicale directement renseignée sur sa demande de licence. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte d'arbitre semi-officiel**

Par conséquent, nous invitons à ce que l'ensemble des dirigeants souhaitant passer cette formation de bien se **présenter chez le médecin lors du renouvellement de leur licence afin de pouvoir participer à celle-ci.**

Chaque personne effectuant le rôle d'arbitre assistant sur une rencontre devra présenter sa carte de semi-officiel valide (datant de moins de 6 ans par rapport à la date de la rencontre) en étant licencié(e) et apte médicalement (par tampon du docteur directement sur la licence, ou en présentant un certificat médical).